

Comment devenir freelance

Description

Devenir freelance est une décision de plus en plus populaire dans le monde du travail moderne. Le choix de [freelance par définition](#) offre une liberté et une flexibilité professionnelles sans pareil, permettant aux individus de façonner leur emploi du temps et de choisir leurs projets et clients. Cependant, cette autonomie s'accompagne de défis uniques, comme la gestion financière et la prospection de clients.

[Créer mon entreprise de freelance en ligne](#)

Pourquoi devenir freelance ?

Devenir freelance peut être motivé par plusieurs raisons.

Flexibilité professionnelle

En tant que freelance, vous avez la liberté de définir votre emploi du temps selon vos préférences et contraintes personnelles.

Cela permet **une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.**

Choix des projets

Vous avez la possibilité de **sélectionner les projets qui vous intéressent** et qui correspondent à vos compétences et passions.

Cela vous permet de travailler sur des sujets qui vous inspirent et vous motivent.

Liberté géographique

Le freelancing offre souvent **la possibilité de travailler à distance**, ce qui vous permet de travailler de n'importe où dans le monde.

Vous pouvez ainsi voyager tout en continuant à exercer votre activité professionnelle.

Potentiel financier

Bien que le [salaire freelance](#) puisse être variable, certains freelancers **réussissent à gagner un revenu confortable**, voire supérieur à celui d'un emploi traditionnel, en raison de la possibilité de facturer des tarifs plus élevés et de travailler sur plusieurs projets simultanément.

Autonomie professionnelle

En tant que freelance, vous êtes votre propre patron.

Vous prenez vos propres décisions et avez **le contrôle total sur la manière dont vous gérez votre activité professionnelle.**

Développement personnel et professionnel

Le freelancing offre l'opportunité de développer une grande variété de compétences, notamment en matière de **gestion de projet, de marketing personnel et de relations clients**. Cela peut contribuer à une croissance professionnelle et personnelle significative.

En résumé, devenir freelance peut offrir une liberté, une flexibilité et des possibilités de croissance professionnelle que certains peuvent trouver attrayantes **par rapport aux contraintes d'un emploi traditionnel.**

Bon à savoir : Le [contrat freelance](#) ne ressemble en rien à un contrat de travail en CDI ou en CDD.

Quels sont les inconvénients à travailler en freelance ?

Les inconvénients du travail en freelance peuvent inclure :

- Instabilité financière : les revenus peuvent être irréguliers et imprévisibles. Ce qui peut rendre difficile la gestion du budget et la planification financière à long terme.
 - Manque de sécurité de l'emploi : contrairement à un emploi traditionnel, il n'y a pas de garantie d'avoir un flux constant de travail ou de contrats à long terme. Ce qui peut engendrer un sentiment d'incertitude quant à l'avenir professionnel.
 - Recherche constante de clients : [trouver de nouveaux clients en tant que freelance](#)
-

et projets peut être une tâche chronophage et stressante, nécessitant souvent un effort continu de prospection et de marketing.

- Charge de travail variable : les freelancers peuvent parfois faire face à des périodes de surcharge de travail suivies de périodes plus calmes, ce qui peut être difficile à gérer sur le plan de la charge de travail et du revenu.
- Gestion administrative et comptable : en tant que freelance, vous êtes responsable de la gestion de votre propre entreprise, ce qui comprend la tenue de registres comptables, la facturation, le suivi des paiements, la déclaration fiscale, etc.
- Isolement professionnel : travailler seul de manière indépendante peut parfois entraîner un sentiment d'isolement et de solitude. Surtout si vous n'avez pas beaucoup d'interactions sociales dans le cadre professionnel.
- Absence d'avantages sociaux : en tant que freelance, vous ne bénéficiez pas des avantages sociaux traditionnels tels que les congés payés, les assurances santé ou les cotisations retraite, à moins de les mettre en place vous-même.
- Défi de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle : la frontière entre le travail et la vie personnelle peut être floue en tant que freelance, ce qui peut entraîner des difficultés à maintenir un équilibre sain entre les deux.

Ces inconvénients peuvent varier en fonction du **domaine d'activité, du niveau d'expérience et des préférences personnelles** de chaque individu.

Cependant, ils constituent des défis courants auxquels de nombreux freelancers sont confrontés.

Qui peut devenir freelance ?

Pratiquement tout individu possédant des **compétences recherchées sur le marché** peut envisager de devenir freelance.

Voici quelques catégories de personnes qui peuvent être particulièrement bien adaptées au freelancing.

Professionnels qualifiés

Ceux qui possèdent des compétences spécialisées dans des domaines tels que la programmation informatique, le design graphique, la rédaction, la [traduction en freelance](#), la photographie, la vidéo, la consultation en affaires, etc., ont souvent **des opportunités lucratives en tant que freelancers.**

Travailleurs du savoir

Les professionnels de la connaissance, tels que les consultants, les chercheurs, les écrivains, les analystes de données, les spécialistes du [marketing en freelance](#), les experts en médias sociaux, etc., **peuvent trouver des possibilités abondantes dans le domaine du freelancing.**

Artistes et créatifs

Les artistes, [illustrateurs en freelance](#), musiciens, écrivains, [photographes en freelance](#), [journalistes freelance](#) et d'autres créatifs peuvent utiliser le freelancing **comme moyen de commercialiser leur art et de [trouver des clients en tant que freelance](#)** pour leurs services créatifs.

Professionnels expérimentés

Les personnes ayant accumulé une expérience significative dans leur domaine professionnel peuvent choisir de devenir freelance pour **bénéficier de la liberté et de la flexibilité offertes par ce mode de travail** tout en capitalisant sur leur expertise.

Étudiants et diplômés récents

Les jeunes professionnels cherchant à **acquérir de l'expérience, à développer leur réseau et à gagner un revenu supplémentaire** peuvent se tourner vers le freelancing pour démarrer leur carrière.

Changement de carrière

Les individus en transition de carrière ou ceux cherchant à explorer de nouveaux domaines peuvent utiliser le freelancing comme **une opportunité de tester différentes industries et types de travail** avant de s'engager pleinement.

En résumé, le freelancing est **accessible à un large éventail de personnes**, qu'elles soient des professionnels expérimentés, des jeunes diplômés, des créatifs ou des

personnes en transition de carrière, pourvu qu'elles possèdent des compétences recherchées et une volonté de travailler de manière autonome.

A noter : Le freelance est engagé dans l'accomplissement d'une mission ponctuelle de courte durée. C'est le cas de tous les [contrats de prestation de DJ](#), les [contrats de prestation de services agricoles](#), les [contrats de prestation de services de location de bureau](#) ou les [contrats de prestation de restauration](#), etc.

Comment devenir freelance ?

Pour devenir freelance, vous devez suivre un ensemble de démarches administratives et juridiques, qui varient **en fonction de la forme juridique choisie pour exercer votre activité.**

Mais dans un premier temps, **déterminez dans quel domaine** vous souhaitez [travailler en freelance](#).

Cela peut être le développement web, la rédaction, [graphiste en freelance](#), la traduction, la consultation, etc.

Ensuite voici les principales étapes à suivre.

Choix de la forme juridique

Tout d'abord, vous devez **choisir la forme juridique qui convient le mieux à votre activité.**

En France, les options les plus courantes pour les freelancers sont l'auto-entrepreneur (ou micro-entrepreneur) et la création d'une société unipersonnelle (EURL ou SASU).

Inscription en tant qu'auto-entrepreneur

Si vous optez pour le statut d'auto-entrepreneur, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le portail de l'INPI.

Vous devrez **fournir des informations personnelles et choisir un régime fiscal et social.**

A noter : En cas de [portage salarial, le freelance](#) est déchargé des responsabilités juridiques et confère ses responsabilités à l'entreprise de portage.

Création d'une société

Si vous décidez de créer une société unipersonnelle, vous devez **rédiger les statuts** de la société, **déposer le capital** social nécessaire, **publier un avis** de constitution dans un support d'annonces légales, puis faire une **demande d'immatriculation**.

Obtention de l'extrait Kbis

Une fois que vous avez complété les formalités d'immatriculation. Vous recevrez un extrait Kbis, qui **atteste de l'existence légale de votre entreprise**.

Ouverture d'un compte bancaire professionnel

Que vous choisissiez le statut d'auto-entrepreneur ou la création d'une société, vous devrez ouvrir un compte bancaire dédié à votre activité professionnelle.

Cela est obligatoire pour les sociétés et fortement recommandé pour les auto-entrepreneurs.

Déclaration du chiffre d'affaires et paiement des cotisations

En tant qu'auto-entrepreneur, vous devrez **déclarer et payer vos cotisations sociales chaque mois ou chaque trimestre**, en fonction de l'option choisie.

Pour les sociétés, les modalités de déclaration et de paiement des charges sociales varient en fonction de la forme juridique et du régime fiscal.

Gestion comptable et fiscale

Enfin, vous devrez mettre en place **une organisation comptable et fiscale** pour gérer votre activité freelance.

Cela peut impliquer la tenue de registres comptables, la déclaration de TVA (si applicable), et la préparation de votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Zoom : Pour la création de votre statut freelance, il faut suivre un certain nombre d'étapes. Aussi, il vous est possible de recourir à l'aide d'un professionnel tel que LegalPlace afin de vous aider dans les [démarches de création de votre entreprise](#). Il vous suffit pour cela de remplir un formulaire en ligne, nous nous occupons de tout depuis votre saisie en ligne jusqu'à votre création d'entreprise.

Quel statut pour exercer en freelance ?

En France, les freelancers ont plusieurs options de statut juridique pour exercer leur activité. Voici les principaux :

Micro-entrepreneur (anciennement auto-entrepreneur)

Les freelancers débutants ou ceux dont l'activité est secondaire trouvent ce statut adapté.

Il offre une **simplicité administrative et des obligations comptables allégées**. Les cotisations sociales et fiscales sont calculées en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

A noter : Entré en vigueur en 2009, le [statut d'auto-entrepreneur](#) ou de [micro-entrepreneur](#) définit toute personne qui se déclare comme [entrepreneur individuel](#) en optant pour le régime avantageux de la micro-entreprise. Ce statut ne s'applique donc pas à une personne morale distincte.

Entreprise individuelle (EI)

Ce statut permet à une seule personne de créer une entreprise sans avoir à constituer une société. L'entrepreneur est **responsable des dettes de l'entreprise** avec son patrimoine professionnel. Les freelancers doivent prendre en compte que les charges sociales et fiscales peuvent être plus élevées que celles des micro-entrepreneurs, malgré la simplicité des formalités de création.

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

C'est une forme de SAS avec un seul associé. La [SASU](#) offre une **grande flexibilité en termes d'organisation** et de gestion de l'entreprise. L'associé unique bénéficie d'une responsabilité limitée aux apports qu'il a effectués dans la société.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL)

C'est une [SARL](#) avec un seul associé. L'[EURL](#) offre une **responsabilité limitée** à l'associé unique, qui n'est responsable des dettes de l'entreprise qu'à concurrence de ses apports.

A noter : Il y a quelques années, le travailleur autonome sous le statut d'auto-entrepreneur et d'entreprise individuelle ou encore d'EURL était naturellement affilié au [régime social des indépendants](#) (RSI).

Avant de choisir un statut, il est recommandé que l'entrepreneur **prenne en compte divers facteurs** tels que le niveau de responsabilité souhaité, les perspectives de développement de l'activité, les obligations fiscales et sociales, ainsi que les coûts de gestion.

À noter : le freelance peut toujours sous-traiter ou salarier, quel que soit son [statut juridique d'entreprise](#). Mais cela lui coûtera plus cher s'il choisit le régime d'auto-entrepreneur. En effet, il devra payer les cotisations sociales sur la totalité de sa facture bien qu'il sous-traite une partie du travail. Il ne pourra pas déduire les charges salariales du sous-traitant de son impôt.

Quels sont les aspects fiscaux et sociaux des freelancers ?

En France, les freelancers ont plusieurs obligations fiscales et sociales à respecter.

Déclaration du chiffre d'affaires

Les freelancers doivent déclarer leur chiffre d'affaires régulièrement, selon un calendrier défini.

Pour les auto-entrepreneurs, la déclaration et le paiement des cotisations sociales peuvent être **mensuels ou trimestriels**, selon le choix effectué lors de l'inscription.

Les freelancers en société (EURL, SASU, etc.) **doivent également déclarer leur chiffre d'affaires** selon les modalités prévues par leur régime fiscal (réel simplifié, réel normal, etc.).

Paiement des cotisations sociales

Les cotisations sociales des freelances en France sont généralement **calculées en fonction du chiffre d'affaires réalisé**.

Les auto-entrepreneurs paient leurs cotisations sociales en même temps qu'ils déclarent leur chiffre d'affaires.

Les freelancers en société versent régulièrement des cotisations sociales, basées sur les **estimations des résultats prévisionnels de l'entreprise**.

Déclaration de TVA

Certains freelancers sont assujettis à la TVA et doivent donc **collecter cette taxe sur leurs prestations de services ou ventes de biens**.

Ils doivent ensuite la déclarer et la reverser aux autorités fiscales selon un calendrier défini.

Déclaration d'impôt sur le revenu

Les freelancers doivent également **déclarer leurs revenus professionnels** lors de leur déclaration d'impôt sur le revenu annuel.

Les modalités varient **en fonction du régime fiscal choisi** et de la forme juridique de l'entreprise.

Bon à savoir : Les freelances doivent tenir une comptabilité rigoureuse et conserver toutes les pièces justificatives liées à leur activité professionnelle pour faciliter leurs déclarations fiscales et sociales. De plus, il peut être judicieux de consulter un expert-comptable ou un conseiller fiscal pour s'assurer de respecter toutes les obligations légales et optimiser sa situation fiscale.

FAQ

Qu'est-ce qu'un freelance ?

Un freelance est un professionnel indépendant qui propose ses services à différents

clients sans être lié à un employeur unique. Les freelancers travaillent généralement sur des projets temporaires ou à court terme.

Quels sont les inconvénients de travailler en freelance ?

Les inconvénients de travailler en freelance peuvent inclure l'instabilité financière, le manque de sécurité de l'emploi, la nécessité de trouver ses propres clients, la gestion administrative et comptable, ainsi que l'isolement professionnel.

Comment fixer ses tarifs en freelance ?

Pour fixer ses tarifs en freelance, il est important de tenir compte de ses compétences, de son expérience, du marché dans votre domaine, de la demande pour vos services, ainsi que de vos propres besoins financiers. Il est également conseillé d'effectuer des recherches pour connaître les tarifs pratiqués par d'autres freelancers dans votre domaine.